

# Nos 3 villages **ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL**

Bulletin d'Informations Communales / Octobre 2014



n°127

sommaire



**RURALITÉ  
CONSULTATIONS**



**MÉRITES  
SPORTIFS ET  
CULTURELS**



**CPAS**

## EDITO

### **Idempapers à Virginal récompensée : le transport par péniches a presque doublé en deux ans.**

Chaque année, la Direction de la promotion des voies navigables et de l'intermodalité octroie un prix afin de mettre à l'honneur une entreprise qui a fortement augmenté son trafic fluvial.

Ce prix a été remis le 24 septembre par le Ministre Maxime Prévot en charge des travaux publics, de la santé, de l'action sociale et du patrimoine à Francis Tans, l'Administrateur délégué de la société Idempapers.

Le transport fluvial de pâte à papier a presque doublé ces deux dernières années : 53000 tonnes ont été livrées par 54 péniches en 2013, soit 25000 tonnes de plus qu'en 2011.

Les papeteries d'Asquempont ont été fondées en 1843. La création des « papeteries de Virginal SA » date de 1885. L'usine a été acquise en 1962 par Arjo Wiggins Belgium (AWB). Idempapers, est née en octobre 2009 suite à un management buy-out des activités d'AWB. Idempapers est une entreprise totalement indépendante dirigée par ses actionnaires. La stratégie élaborée lors de la reprise vise à compenser progressivement le déclin du papier autocopiant par des papiers de spécialité à haute valeur ajoutée.

Avec plus de 400 collaborateurs, Idempapers est devenu le premier employeur privé et indépendant du Brabant wallon.

Une unité de cogénération a été mise en place en octobre 2011 afin de réaliser d'importantes économies d'énergie et de réduire les nuisances de l'ancienne chaufferie.

Idempapers doit renouveler sa demande de permis d'environnement pour une période de 20 ans.

La procédure du permis a débuté par une réunion d'information à laquelle étaient conviés tous les

riverains. Ceux-ci étaient invités à donner leur avis et à les communiquer par écrit à l'administration communale afin qu'Idempapers en tienne compte dans la réalisation de l'étude d'incidence.

Tout en veillant au respect de l'environnement et des normes de bruits, la commune reste très attentive à la bonne santé économique de cette entreprise importante pour notre région.

**> Par le Collège,  
Ferdinand Jolly, Bourgmestre**





## VOTRE COMMUNE SE LANCE DANS UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) ! A VOUS LA PAROLE... INVITATION À TOUS !

### DANS QUELS BUTS

- Améliorer par des **projets concrets** les **conditions de vie des habitants** ;
- Maintenir la **dimension rurale** de la commune ;
- Donner des **réponses locales** aux grands enjeux planétaires ;
- **Associer les citoyens** aux choix à opérer.

### POURQUOI VOUS RÉUNIR ?

- Pour vous **donner une première information** sur l'intérêt et le déroulement de cette nouvelle dynamique ;
- Pour vous **présenter un premier « diagnostic »** (forces / faiblesses) de l'état global de la commune, l'enrichir de **vos réactions** et recueillir des **premières pistes** de projets à mettre en place dans la commune pour les années à venir.

### 4 RÉUNIONS D'INFORMATION – CONSULTATION

4 réunions villageoises seront prévues dans les semaines à venir. Venez-y nombreux pour donner votre avis sur la commune, **car les experts de la vie quotidienne ittroise, c'est vous !**

- **A Haut-Ittre** : le mardi 14-10-2014 à 19h30 - Salle communale - Les Hauts du Ry-Ternel, 13, 1461 Haut-Ittre
- **A Virginal** : le jeudi 16-10-2014 à 19h30 - Salle polyvalente, Quartier du tram, (derrière la Poste), ou rue de l'École, 1460 Virginal
- **A Ittre** : le mardi 21-10-2014 à 19h30 - Salle Planchette, rue de la Planchette, 6, 1460 Ittre (entrée par le parking derrière le CPAS)
- **A Fauquez** : le jeudi 23-10-2014 à 19h30 - Salle paroissiale de Fauquez, rue Arthur Brancart, 36, 1460 Fauquez (ancienne école à côté de la chapelle)



Chaque réunion traitera de la commune dans son entièreté ! Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée dans votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Enfin, une **réunion spécifique** pour les associations aura également lieu le **jeudi 06-11-2014 à 19h30** à la salle Planchette (Rue de la Planchette 6 - 1460 Ittre - entrée par le parking derrière le CPAS). Un courrier d'invitation suivra.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

#### Commune d'Ittre

Angel Antuna  
Service communication – agent relais PCDR  
Rue Planchette, 2 à 1460 Ittre  
067 79 43 28 – 0479/21 52 11 - a.antuna@ittrre.be

#### Fondation Rurale de Wallonie

Michaël Pluijgers – Nicolas Bosmans  
Rue Clairvaux, 40 – Bte 1  
1348 Louvain-la-Neuve  
010/23.78.00 – m.pluijgers@frw.be



Plus d'info sur le site et la page facebook « Rural'lttre »  
<http://ecolcom.ittrre.be/ittrrerurale>

Un stand de l'Opération de Développement Rural était présent à la Saint-Remy le samedi 27 et dimanche 28 septembre, sur la rue basse (face à l'administration communale). Merci aux nombreux visiteurs.



> La Fondation rurale de Wallonie



## LES ACTIVITÉS DU PCND

### CONCOURS PHOTOS PCND 2014



« Beau succès pour le concours-photos du PCND à la Saint-Rémy : vous avez été plus de 650 à voter pour le prix du public. Cette année, les 33 participants, jeunes et adultes, composaient sur le thème « l'homme et la Nature à Ittre ». C'est au jury, composé de photographes professionnels non-ittrrois, à se prononcer à présent. La remise des prix aura lieu dans le courant du mois de Novembre et les photos des gagnants seront notamment affichées dans votre bulletin communal.

Nous vous invitons d'ores et déjà à participer à l'édition 2015 du concours-photos dont le thème s'intitule « Ittre et les quatre saisons ». Pour cette troisième édition, nous ouvrons le concours aux vidéos et aux enregistrements sonores. Tous les renseignements seront donnés sur le site de la ruralité de la commune d'lttre. Xavier, pour le comité organisateur ».

### APÉRO RURAL – SOLIDARITÉ

25 Vieux tracteurs – 250 motos – 800 personnes à la soirée dansante – 1400 personnes pour la marche Adeps : très grand succès pour cet apéro rural spécial « solidarité » avec les sinistrés des inondations. Les bénéfices sont versés sur le compte bancaire « solidarité inondations Ittre ».



### ACTION « 2 POULES »

40 familles étaient inscrites à notre opération « 2 poules » en vue de diminuer les déchets ménagers.

C'est un succès inattendu (presque le double de nos prévisions). Le jeudi 9 octobre, ils étaient présents pour l'accueil de leurs nouvelles pensionnaires. Une soirée conviviale lors de laquelle, notre éleveur-fournisseur a eu l'occasion de faire un exposé sur le type de poules et des conseils avisés concernant l'élevage de ces volailles.

### BALADE AUX « CHAMPIGNONS »

Le samedi 11 octobre, après un bon petit-déjeuner à base de champignons, notre guide-nature nous a fait découvrir le monde des champignons au sein de ce très beau bois des Nonnes. Une balade que nous referons sûrement l'an prochain.

### LA MOBIPRESSE SERA À ITTRE LE 18 OCTOBRE 2014 DE 8H À 17H

Réservation Obligatoire : 0470 502 634  
ou sur [www.mobipresse.be](http://www.mobipresse.be)

Date de notre passage (8h-17h)  
**LE 18 OCTOBRE 2014**  
ITTRE : Rue du Prê de l'Âtte (contournement)  
B-1461 ITTRE

**TARIFS (tout compris)**  
NETTOYAGE, PRESSAGE, PASTEURISATION,  
CONDITIONNEMENT + EMBALLAGE

Jus en cubi de 3L : 4,00€  
Jus en cubi de 5L : 6,00€  
PRIX DEGRESSIF À PARTIR DE 500KG

Chausée de l'Europe, 112  
1460 Cul-des-Sarts  
14700x 63x  
contact@mobipresse.be  
[www.mobipresse.be](http://www.mobipresse.be)

**CONSEIL :** nous garantissons votre jus à partir de 100Kg, si vous n'atteignez pas les 100Kg, combinez les avec un proche afin d'atteindre la quantité minimale de 100Kg.

> Christian Fayt, Echevin de la Ruralité

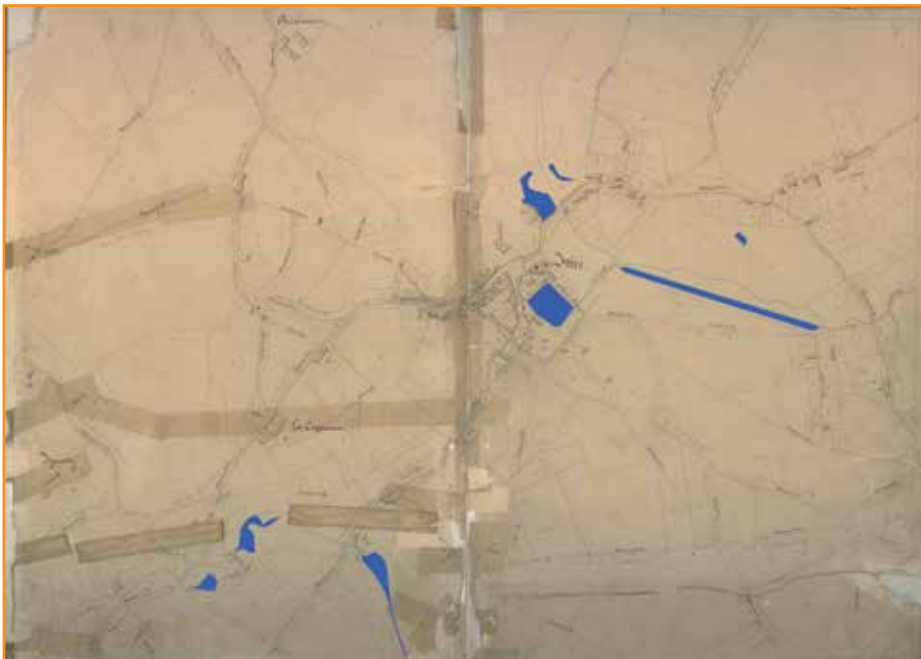


## INONDATIONS

### D'OÙ VENONS- NOUS ?

En regardant le plan élaboré en 1847 lors de l'établissement du plan des voies et chemins (ce plan est disponible et peut être consulté par tout le monde) nous pouvons constater la présence de plusieurs plans d'eau en amont d'Iltre pouvant ainsi protéger Iltre des inondations.

- Le premier se situait sur les actuels terrains de football d'Iltre (400m X 20 m) = 80 ares : comblé
- Le second un étang entre la rue des Dignes et la rue Neuve (80 m x 60m) = 48 ares étang comblé et sur lequel des constructions ont été érigées.
- Le troisième se situait à l'entrée du parc du château, il a été réduit.
- Le quatrième se situait sur le Ry de Baudémont au bas de la rue de Huleu et utilisé pour un moulin. Cet étang est actuellement comblé. (30 ares)



Ensuite deux autres se situaient en aval d'Iltre

- Un se situait juste avant le moulin Canivet (15 ares).
- Enfin un dernier plan d'eau d'une vingtaine d'ares se situait en face du Clos des Lapins.

**Tous ces plans d'eau ont disparu ou ont été réduits au cours des 170 dernières années.**

Il faut aussi dire que le Ry Ternel a été vouté, toutes les routes macadamisées, une autoroute créée, de nombreuses constructions édifiées avec des surfaces imperméables (parkings, terrasses, etc...) et les pratiques agricoles totalement modifiées.

**Nous devons donc recréer des zones d'immersion temporaire en amont du village sur le Ry Ternel, le Ry de Baudémont mais aussi sur le Ry de Fauquez pour sauvegarder le quartier Sainte-Lutgarde et la rue de Bornival.**

Une zone d'immersion temporaire consiste à retenir des quantités d'eau qui seront régulées ensuite au fur et à mesure. Si le débit arrivant dépasse le débit de fuite, l'eau monte dans la zone d'immersion. La masse d'eau ainsi retenue sera ensuite relâchée au fur et à mesure que le débit amont diminue. Cela permettra ainsi de réguler les cours d'eau et de diminuer l'arrivée massive d'eau au centre du village.

### OÙ FAIRE CES ZONES ?

Le contrat de rivière de la Senne a fait effectuer en 2011 une étude sur l'ensemble du bassin de la Senne mais uniquement sur les cours d'eau communaux.

Ici, vous allez comprendre toute les difficultés de la gestion des cours d'eau en Belgique.

De sa source jusqu'au bassin versant de 100 ha, le cours d'eau est considéré comme non classé et la gestion incombe aux riverains.

De 100 à 500 hectares de bassin versant, les cours d'eau sont de 3ème catégorie et la gestion incombe à la commune (ex. Ry de Fauquez, Ry de Baudémont, Ry du Bois des Nonnes, Ry du Bois de Fauquez...).

Ensuite viennent les cours d'eau de 2ème catégorie gérés par la Province :

C'est le cas du Ry Ternel car le bassin versant se situe entre 500 et 5000 ha mais surtout parce qu'il passe par plusieurs anciennes communes. Ainsi le Ry Ternel traverse les anciennes communes d'Ophain, de Haut-Iltre et d'Iltre.

C'est le cas aussi pour des ruisseaux situés sur des bassins versants de -100 hectares mais faisant limite de deux anciennes communes (C'est le cas du ruisseau Du Jacquier séparant les territoires entre Virginal et Oisquerq).

Au dessus de 5000 hectares, la gestion revient à la Région wallonne (C'est le cas de la Sennette, du Hain et de la Senne gérés par la Direction des Cours d'eau non navigables : DCENN)

Le Canal est géré par la Région wallonne également mais par une autre administration : les Voies Hydrauliques).

Si on veut véritablement mettre en œuvre les zones d'immersion temporaire, **il faut absolument gérer :**

- l'ensemble du bassin du Ry Ternel d'une manière globale. Cela ne sert à rien de créer des ZIT sur le Baudémont si on n'en crée pas sur le Ry Ternel.
- avec tous les acteurs.

Bien sûr les acteurs repris ci-dessus mais il ne faut pas oublier les propriétaires fonciers qui doivent donner leur accord pour que les ZIT soient installés chez eux et d'autoriser la mise sous eau de leur terrain. A ce sujet plusieurs pistes peuvent être suivies : le bail emphytéotique, l'acquisition, l'acquisition –re-

mise en gestion ou toutes autres solutions intermédiaires.

Je suis pour ma part extrêmement satisfait de voir qu'il y a une prise de conscience de nombreux propriétaires de voir l'utilité de la mise en place de ces zones d'immersion.

### QU'AVONS-NOUS EFFECTUÉ ?

Après avoir soutenu notre population dans les différentes tâches de nettoyage, de relogement, d'appui social, administratif, nous avons préparé diverses actions en attendant la reprise des activités gouvernementales et provinciales. Dans cette préparation, nous avons eu de la chance d'être soutenu par le Contrat de rivière Senne.

En préliminaire, une réunion de la plate-forme inondation s'est tenue le 26 août au Contrat de rivière de la Senne. Cette réunion reprenant les communes touchées par les inondations (Tubize-Braine-Le Château, Nivelles, Braine l'Alleud et Iltre) ainsi que les autorités provinciales du Brabant wallon, les différentes administrations wallonnes (Canaux, DCENN, routes et autoroutes), ainsi que les associations. **De cette réunion s'est dégagée une ligne de conduite commune à suivre.**

1. le 28 août visite du Ministre –Président de la Région wallonne Paul Magnette. Présentation des dégâts et des solutions. Reconnaissance pour le Fonds des calamités afin de récupérer les frais de réparations des dégâts aux infrastructures communales (ponts, routes, trottoirs, déblaiement, nettoyage etc...) et pour certains privés (entreprises, agriculteurs, véhicules emportés par les eaux).

A la suite de cette visite, prise de contact avec tous les Ministres de la Région wallonne afin de dégager des moyens financiers et matériels pour la commune.



2. Visite le 3 septembre du Député provincial Marc Bastin gestionnaire du Ry Ternel

Suite à cette visite différents travaux de consolidation de berges sont actuellement en cours et le nettoyage du bassin d'orage d'Haut-Iltre est effectué.

La Province ne pouvait lancer l'étude de faisabilité sur le Ry Ternel avant mars-avril 2015. C'est-à-dire que cette étude n'aurait pu commencer qu'en juin au mieux.

Vu l'urgence, un accord est intervenu avec le Député provincial pour que le Contrat de rivière de la Senne prenne l'étude à sa charge avec un subside octroyé en 2015. Le Conseil d'Administration du Contrat de rivière a entériné cet accord ce 16 septembre. De plus, nous devons présenter un dossier au Collège provincial pour soutenir la commune dans la reconstruction de ses infrastructures.

3. Le 5 septembre au Contrat de rivière de la Senne présentation par la Direction des cours d'eau Non Navigables d'un projet LIFE (environnement) pour la création de 3 zones d'immersion temporaire sur le bassin de la Senne. Si ce projet est retenu, il y a une intervention européenne de 60%. Il y a une grande ZIT sur le commune d'Iltre en amont des papeteries mais ce qui n'est pas négligeable c'est la possibilité d'y intégrer des ZIT communales. Accord unanime du Conseil communal ce 23 septembre.
  4. Le 9 septembre conseil communal approuvant l'appel à un bureau d'études pour la réfection des ponts cassés. Nous sommes obligés de suivre des procédures administratives très longues et ce afin de garantir une réfection impeccable de ces ponts. Lorsque le bureau d'étude sera choisi, un travail parallèle sera effectué avec le bureau d'étude My Clene pour profiter de la réfection de certains ponts pour réaliser des zones de rétention d'eau.
  5. Le 29 septembre : accord du Conseil communal de Braine-l'Alleud pour la création d'une ZIT au Ry Goret et participation également au projet LIFE.
- Le 1er octobre : l'armée met à la disposition de la commune un pont mobile pour la rue aux Cailloux.



### > Christian Fayt, Echevin des Travaux



## KICKER GÉANT

Ce qui est bien avec la St Remy c'est qu'on sait que, comme chaque année, on va bien s'amuser.

Mais cette année était particulière grâce au tournoi de Kicker Géant organisé par le No Man's Land et le Plan de Cohésion Sociale.

C'est 66 participants, jeunes et moins jeunes, qui se sont affrontés devant les vifs encouragements des nombreux spectateurs.

Le grand champion de ce tournoi est le Patro de Iltre. Nous l'encourageons d'ailleurs à remettre son titre en jeu l'année prochaine. Car sans nul doute que le kicker géant sera de retour.





## LES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS 2014

Ittre rassemble un nombre incroyable de talents exercés avec passion chaque jour par de très nombreux ittrois. Déjà par le passé, des mérites sportifs ont été remis à des sportifs, jeunes ou moins jeunes, amateurs ou professionnels pour récompenser leur investissement, leur dynamisme, leur fairplay, leur esprit d'équipe,...

Pour la première fois, des mérites culturels ont été remis dans notre village.

Nous avons dans notre village de nombreuses associations, des particuliers, des professionnels ou des amateurs. Ils sont de tous âges. Ils sont tous formidables. Ils ont une chose en commun : la passion. Cette passion qu'ils veulent partager. Ils pratiquent un sport, seul ou en équipe, en amateur ou plus pro, occasionnellement ou intensivement. Chacun se dépasse. Ils écrivent, chantent, dansent, racontent, jouent la comédie ou de la musique, sont artistes eux-mêmes ou les font connaître ou souvent les deux. Ils nous invitent à observer, à réfléchir, à nous interroger.

C'est l'occasion de découvrir de nombreuses personnes talentueuses qui vivent dans notre village, couvrant tant de domaines variés de la culture et des sports. Les propositions ont été nombreuses. Nous n'avons pas pu les honorer tous. D'autres éditions suivront.

C'est lors d'une cérémonie à la salle Planchette que les mérites sportifs et les mérites culturels ont été remis ce samedi 13 septembre. C'était une grande première à Ittre. Le public était nombreux et enthousiaste. Les lauréats heureux de voir leur passion et leur talent reconnus. Une excellente ambiance autour de toutes ces personnes extraordinaires !

### EN CULTURE :

**Jean-Paul Cayphas reçoit un mérite culturel pour le travail sur l'histoire et la mémoire de notre village**



On ne doit plus le présenter. Il habite la plus ancienne maison de Ittre. Il aime passionnément son village, en connaît chaque pierre et chaque histoire depuis ses débuts. Il a consacré à Ittre une grande partie de sa vie dans la politique mais aussi dans le travail de titan qu'il a entrepris il y a plus de 25 ans. L'aboutissement de ce travail

d'une vie est un magnifique livre qui raconte comme un roman l'histoire de notre village, ses origines, les grands et petits événements qui s'y sont passés, ses heures de gloire et ses jours plus sombres. Après la revue *Entre Senne et Soignes* qu'il a créée et rédigée pendant de nombreuses années, **Ittre un village extraordinaire** raconte notre histoire et nos racines.

Ils sont nombreux ceux qui participent à la promotion et la diffusion de la culture à Ittre.

**Quatre d'entre eux, deux « binômes » sont récompensés pour leur action en faveur de la promotion et de la diffusion de la culture dans notre village.**

**Marie-Laurence et Fabrice Gardin** : Marie-Laurence Gardin est historienne de l'art. Elle a été enseignante et depuis plusieurs années, elle fait partie de la commission Arts plastiques du centre culturel qui fait le choix des expositions présentées à l'Espace Bauthier dans un partenariat entre l'échevinat de la Culture et le CLI. Marie-Laurence Gardin a participé aux animations Arts plastiques proposées aux élèves des écoles du village autour de ces expositions. Aujourd'hui elle s'est lancée dans l'animation d'une librairie à Bruxelles pour laquelle elle a beaucoup de projets.

Fabrice Gardin a étudié le journalisme et la communication. Depuis près de 20 ans il est responsable de la communication au Théâtre des Galeries. Il est aussi metteur en scène de théâtre et écrivain. C'est lui qui a amené le Théâtre des Galeries à Ittre pour les séances de théâtres en plein air qui s'y déroulent depuis plusieurs années. Fabrice Gardin est aussi le président du centre culturel de Ittre depuis deux ans.

Tous deux aiment l'art, le connaissent et le partagent. Ils ont investi du temps, de l'énergie et de l'expérience dans différentes actions culturelles de notre commune.



**Marcel Daloze et Ivonne Joyeux** sont deux passionnés, de peinture entre autres. Marcel Daloze est le conservateur du musée Marthe Donas et avec Ivonne Joyeux, organise les expositions qui y sont présentées.

Après une longue carrière consacrée à l'enseignement et au monde artistique, ils mettent, depuis 5 ans maintenant, leur énergie, leur temps, leur expérience et leur réseau, bénévolement, au service de l'art, du musée et de son rayonnement. Le musée est aujourd'hui reconnu par les connaisseurs et les amateurs d'art, grâce à ce travail inlassable.

Grâce à eux, la collection permanente du musée Marthe Donas s'est constituée et s'est agrandie de manière considérable.

**L'action d'Olivier Collette en faveur de la musique dans notre village est intense et mérite d'être reconnue.**

Olivier Collette commence très jeune à jouer de la musique. Il tombe amoureux du jazz à 16 ans. Quelques années plus tard il rentre au conservatoire de Bruxelles (section jazz) dont il sort avec un premier prix. Il joue sur de nombreuses scènes avec des grandes pointures du jazz, compose, enseigne, enregistre plusieurs disques, vit à l'étranger pour finalement venir poser ses instruments à Ittre, rue Haute. Depuis en janvier 2013, **l'Heptone** ouvre ses portes chaque dimanche après-midi pour une toujours très belle programmation. Les amateurs de jazz viennent parfois de loin pour y assister. Il faut saluer l'énergie mise par Olivier Collette pour faire vivre l'Heptone et partager avec nous sa passion pour le jazz en faisant venir chez lui des artistes de grande qualité.



**Parmi les Jeunes Talents de notre commune, les journalistes en herbe du Petit Tram que vous lisez chaque mois, méritaient que l'on reconnaisse leur investissement.** Ils sont jeunes. Ils sont doués. Ils lisent, écrivent, pensent, jouent de la musique, chantent ou dansent. Ils ont répondu présents à la proposition du Petit Tram d'ouvrir ses pages à un autre regard. Chacun y met tout son talent.



**Adeline Schmitz** étudie la communication. Elle est passionnée de manga, de cinéma et de littérature à laquelle elle consacre une rubrique dans le Petit Tram.



**Eloïse Goffart** vient de terminer sa rétho. Elle, c'est la philosophie qui la passionne et qu'elle nous fait découvrir dans les pages du Petit Tram toujours en lien avec un livre qui l'a marquée. Elle passe une année aux USA dont elle nous donnera certainement des nouvelles dans les pages du Petit Tram.



**Samantha Noach** écrit, danse, joue la comédie, improvise aussi, rêve de devenir journaliste et pourquoi pas écrivain ? Elle a aussi rejoint l'équipe des journalistes en herbe et nous raconte plutôt tout ce qui se passe de si vivant dans notre village.



**Romain Detroy** étudie également la communication. A lire ses chroniques dans le Petit Tram, on comprend vite que peu de sujets le laissent indifférent. La musique, qu'il pratique, la littérature, les expositions, de nombreux événements qu'il souhaite partager avec les lecteurs du Petit Tram !

Une équipe de jeunes gourmands de la vie, pleins intérêts et d'énergie qu'ils partagent avec talent.

### EN SPORTS :

**Jérôme Kahia** reçoit le **mérite sportif dans la catégorie sports individuels.**

Jeune athlète, Jérôme a déjà réalisé de très bons résultats dans ses disciplines les plus courues : le 800m et le 1.500m. Il a été champion du monde travailliste sur ces distances à Vaino en Bulgarie. Il est également champion de Belgique travailliste depuis cet été 2014. Ses records personnels sont :

- Pour le 800m : 1'48»39 centièmes

- Pour le 1.500m : 3'43»68 centièmes.

Outre Jérôme, les sportifs suivants ont été nominés dans cette catégorie :

- Albrecht Axel en karting
- Decorte Remy, Decorte Andrew, Dekeyser Alexandre, Limbour Bryan, Deproote Cédric et Veldekens Niels en tennis de table.

Le prix du jeune sportif, sportif prometteur est double, un garçon et une fille: **Boulangé Killian** pour le judo et **Albrecht Adeline** pour la danse.

Killian a débuté le judo il y a 4 ans et fait de la compétition depuis 2 ans. Il s'entraîne 3 à 4 fois par semaine. Il a terminé 1er au tournoi de Soignies, 2ème au tournoi de Nivelles et 3ème au tournoi de Braine-l'Alleud. Il est très volontaire et très réceptif aux cours.

Adeline Albrecht a 11 ans, depuis sa petite enfance (5 ans), elle s'adonne à la danse à l'académie Françoise Daneels à Tubize avec comme professeur Catherine Vogelar. Ses entraînements : claquettes, barre au sol, jazz et danse classique lui prennent 5h au minimum par semaine. Elle a participé plusieurs fois au concours CND. Cette année, elle participera à la présélection du concours Jeunes Talents à Mouscron. Elle obtient de bons résultats en sports mais aussi dans ses études et reste très sereine.

Outre Adeline et Jérôme, les jeunes sportifs suivants ont été nominés : Carton de Tournai Astrid en yachting, Desmidt Steve en tennis de table, Van de Putte Youri en cyclisme, Chardon Valentine en judo, Valdes Diego en tennis de table, Van Parys Tom et De Selys Maxime en tennis de table.

**Le prix sportif par équipes** a été attribué à **l'équipe des U17 du club de football de la J.S.I. à Ittre.**

Champions de leur catégorie, les jeunes de l'équipe U17 à Ittre forment un groupe bien soudé. Ils sont ensemble à la JSI depuis l'équipe des diabolins aussi en préminimes et en minimes avec le même entraîneur, Philippe Orban. Ils ont également joué le match pour la finale de la coupe provinciale de Brabant. Un bel exploit. La cohésion de l'équipe est la force et le ciment d'un bon groupe qui est composé de joueurs vraiment prometteurs. En outre dans cette catégorie l'équipe A de la Palette du Ry-Ternel a été nominée.

**Le prix du Fair-Play dans le sport** a été attribué à Monsieur **Vandeveldé Sébastien** de la Palette du Ry-Ternel.

Joueur au comportement irréprochable qui positive toujours jusque dans la défaite. Irréprochable lorsqu'il joue, il l'est également dans le club et dans la vie. Un prix spécial lui a été attribué par Pentathlon Wallonie-Bruxelles pour toutes ses qualités de fair-play. Il l'a bien mérité. C'est un bel exemple pour tous les sportifs.

A été nommé dans cette catégorie : Gadeyne Alexis du tennis de table.

**Le prix de l'effort pour la promotion du sport** a été remis à **l'école de tennis de table de la Palette du Ry-ternel** qui a créé une méthode d'apprentissage unique en Belgique et qui est partagée au niveau fédéral. Un carnet d'évaluation est remis aux enfants afin que les parents, joueurs et entraîneurs puissent suivre l'évolution du joueur. Cette méthode qui a donné de bons résultats est étendue à tout le club avec succès.

Un membre du Comité dont les qualités ont été mises en évidence a été récompensé. Il s'agit de **Vankeerberghen Stéphane** du club de foot de l'ASF Virginal.

Actif depuis une dizaine d'années comme joueur, membre du comité en plus d'être le trésorier du club. Il est toujours disponible. Parfait comitard, il trace les terrains et donne un coup de main chaque fois que c'est nécessaire. Sans sa compétence et son dévouement, le club ne serait pas ce qu'il est actuellement.

Ont été nominés également : Tozzato Fabio, Deleener René.

**Un mérite particulier « sport ma passion »** a été attribué à **De Leener Michaël**. Membre de la Palette depuis 1985, il fut successivement : joueur, vice-champion cadet en 1991 et vice-champion espoir en 1993. Entraîneur depuis 1996, il organise les stages été/Pâques-Noël pour les jeunes et reçoit le prix du meilleur entraîneur en 1997-1998. Il met aussi en place une école de tennis de table, c'est son métier (il est prof), une commission des jeunes au sein de la Fédération et le fameux carnet d'évaluation.

Comme président du club depuis plusieurs années, il garde un esprit sportif et bon enfant dans un village qu'il adore et qui le lui rend bien. Il laisse un passage positif dans chaque fonction et sa mise en évidence est tout à fait logique et heureuse pour le monde sportif ittrois.

**Le mérite sportif général pour l'année 2014** a été remis aux joueurs de netball du **club le Sirocco de la Maisonnée.**

Il récompense tous les athlètes handicapés mentaux de la Maisonnée pour leurs grands efforts et les brillants résultats qu'ils obtiennent pour arriver dans le Top 3 du championnat de netball.

Avec leur entraîneur, Ludivine Temmerman, ces athlètes participent avec



succès aux journées nationales pour handicapés et aux Olympic days. Leur joie fut exceptionnelle le soir de la remise des mérites. Il est impossible d'oublier cette spontanéité simple mais combien chaleureuse. Nous avons timidement partagé leur bonheur. Merci à eux.

> **Hélène de Schoutheete,**  
**Échevine de la Culture,**  
**Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**



## ENERGIE À ITTRE - CRÉATION D'UN GROUPE DE RÉFLEXION TECHNIQUE

EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL CONSULTATIF DE  
L'ÉCONOMIE DURABLE, DE L'EMPLOI LOCAL ET DE L'ÉNERGIE

Le jeudi 6 novembre prochain à 20h à la salle des commissions à Virginal aura lieu la première réunion d'un groupe de travail sur la question énergétique à Ittre. Ce groupe de travail, ouvert à tous, se réunira mensuellement jusqu'au mois de juin 2015 (9 réunions).

L'objectif du groupe est de passer en revue les différentes solutions techniques envisageables pour amener notre commune vers une plus grande autonomie énergétique. Nous tenterons de parcourir l'ensemble de la thématique de manière qualitative et exhaustive à une série de questions. Trois axes de travail ont été dégagés pour aborder cet ambitieux programme :

- Pertinence et niveaux d'implication d'une Commune dans la question énergétique.
- Mesure et optimisation des consommations locales.
- Evaluation du potentiel de production énergétique locale.

Si donc vous avez une compétence même infime dans le domaine énergétique ou simplement si vous souhaitez en apprendre davantage dans ce domaine, nous vous attendons le jeudi 6 novembre !

Des questions ? Par email à [Energlttre@gmail.com](mailto:Energlttre@gmail.com) ou par téléphone au 0475/98.77.17



## FOLKLORE

**Judi 11 décembre 2014 - Voyage dans le cadre de la journée du Folklore d'Ittre.**

L'échevin du Folklore, Daniel Vankerkove, a le plaisir de vous inviter à une visite d'Aix-La-Chapelle et son fabuleux Marché de Noël.

Le départ est prévu à 9h00 au Plateau du Tram à Virginal et retour prévu vers 22h00.

Attention : 70 places maximum avec priorité aux habitants (de tous âges) de la commune. PAF : 30€/pers.

Inscriptions auprès de :  
M. Arthur Deghorain – 0475/59 86 05



## LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Chaque année, différentes activités sont organisées dans le cadre de la semaine de la Mobilité.

Une balade en vélo avec les écoles a réuni quelques 70 élèves sous un beau soleil le mardi 16 septembre. Une promenade à Ittre le long du Ry Ternel a intéressé une bonne soixantaine de marcheurs par le bel après-midi de ce mardi. Et une découverte des sentiers de Virginal a réuni petits et grands le dimanche 21 septembre après-midi.

Le beau temps était au rendez-vous pour les promenades mais hélas la balade familiale en vélo du dimanche matin a dû être annulée faute de participants découragés par la pluie.

Des activités dans les écoles sont encore en cours. Nous vous en parlerons dans l'édition du mois de novembre.

Un grand merci à tous ceux qui ont organisé ou participé à ces activités.

Rendez-vous en 2015 !

Des idées pour une Mobilité différente : <http://www.semainedemob.be/>

> **Hélène de Schoutheete,**  
**Echevine de la Mobilité**



## MARCHE DE VIRGINAL LE 9 AOÛT 2014

Avec les marcheurs du Brabant wallon, le Bourgmestre et l'Échevin des sports préparent déjà la prochaine bataille de Waterloo... à la marche... bien sûr !

> **Daniel Vankerkove,**  
**Échevin des Sports**



## INFO TEC

**Ligne 65 : Braine-le-Comte - Virginal - B.S.Isaac - Braine l'Alleud/Nivelles**

**Changement d'horaire :** départ de Braine l'Alleud-Gare de **6h55 est avancé à 6h50** pour permettre la correspondance, à la gare de Braine-le-Comte avec la ligne 116 en direction de Soignies.

> **Hélène de Schoutheete,**  
**Echevine de la Mobilité**



## « LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE » PEUT VOUS AIDER À PAYER VOTRE FACTURE. POUR QUI ? COMMENT ?

Le fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage.

Voici les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation de chauffage.

### Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- Gasoil de chauffage
- Pétrole lampant
- Gaz propane en vrac.

### Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

- Les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- VIPO ou veuf, invalide, pensionné ou orphelin
- Enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- Chômeur de longue durée (plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- Bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- Bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale
- Bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- Bénéficiaire du statut OMNIO

Et le montant annuel brut imposable des revenus des membres du ménage est inférieur à 16.965,47 € majorés de 3.140,77 € par personne à charge.

Les personnes surendettées qui bénéficie d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le C.P.A.S. constate que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, vous avez droit à une allocation chauffage.

### Où et quand introduite votre demande ?

Auprès du C.P.A.S. d'Ittre et dans les 60 jours de la livraison du combustible.

### Quels documents devez-vous communiquer ?

- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie de la facture ou du bon de livraison

Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture.

N'hésitez pas, si vous êtes dans les conditions pour bénéficier de l'allocation de chauffage, rendez-vous à la permanence du CPAS (mardi et jeudi de 9h00 à 11h30) ou appelez le 067/64.71.67.

> **Françoise PEETERBROECK,**  
**Présidente du C.P.A.S.**



## CONSEIL CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES

Deux places sont actuellement libres dans le conseil consultatif des affaires sociales.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à ce conseil, vous pouvez envoyer une lettre de motivation auprès de Madame Micheline Guisse à l'administration communale, 2 rue de la Planchette – 1460 Ittre.

> **Daniel Vankerkove,**  
**Echevin de la Participation**



## DISPOSITIONS POUR LES FETES DE TOUSSAINT - CIMETIERES

Afin d'assurer la bonne ordonnance du cimetière communal en vue de la Toussaint, le public est instamment prié d'observer les prescriptions suivantes :

- Les déchets provenant du nettoyage des tombes seront obligatoirement déposés dans les poubelles disposées dans le cimetière à cet effet.
- La construction de caveaux sera terminée pour le 20 octobre et les dépôts de matériaux enlevés pour la même date. Aucune construction nouvelle ne pourra être autorisée avant le 3 novembre.
- Le placement des pierres et autres objets d'ornement sur les tombes sera terminé pour le 25 octobre.
- Les travaux d'aménagement et de nettoyage des tombes et des monuments funéraires seront achevés pour le 25 octobre.
- Les pots et gerbes de fleurs déposés sur les tombes pourront être enlevés uniquement du 14 novembre, à 9 heures, au 22 novembre, à 16 heures.

Les cimetières seront fermés à 17h30 du 24 octobre au 07 novembre.

> **Le Bourgmestre, Ferdinand Jolly**



## ABONNEMENT AU TENNIS COMMUNAL À ITTRE SAISON 2014 ET 2015

Les personnes qui ont souscrit un abonnement pour la saison 2014 n'ont pu jouer sur les terrains de tennis d'Ittre. Leur abonnement 2014 sera valable également pour la saison 2015 sur décision du Collège communal.

> **Daniel Vankerkove**  
**Échevin des Sports**



## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



C'est à la salle planchette à Ittre qu'a eu lieu l'accueil de plus de 85 nouveaux habitants d'Ittre. L'après-midi s'est déroulée avec la remise d'un imposant livret de bienvenue qui reprend l'histoire, la vie administrative, la vie sportive et sociale de notre commune ainsi que les bons de bienvenue accordés par nos commerçants.

Après le gentil mot du Bourgmestre, chaque Échevin a pu développer l'action de ses services pour le bien-être des habitants de notre belle commune. Le moment le plus attendu de cette réunion a été l'échange direct entre les nouveaux habitants et le Collège communal.

Un petit voyage en car dans les 3 entités villageoises ont permis à chacune et à chacun de découvrir les beaux coins 'et il y en a beaucoup !) d'Ittre.

Une après-midi d'information, de participation et de contacts réussie à Ittre.

> **Daniel Vankerkove**  
**Échevin de la Participation**



## LES ITTROIS AU MÉMORIAL VAN DAMME DU 5 SEPTEMBRE 2014

Nous avons pu admirer et applaudir les efforts physiques de nombreux athlètes dans toutes les compétitions organisées lors de ce mémorial. Les plus appréciés de notre groupe d'une vingtaine d'ados ont été le sprinter Justin GATLIN, qui a réalisé le doublé sur 100 et 200 m ; la sprinteuse Alysson FELIX, obtenant la meilleure performance mondiale de la saison sur 200 m tout comme le perchiste Renaud LAVILLENIE avec une hauteur de 5m93. Forts applaudis également, nos deux Belges Kevin BORLEE et Anne ZAGRE, chacun 2<sup>e</sup> respectivement en 400 m et 100 m haies.

Le stade s'est ensuite éteint pour vibrer au son des tubes de Ozark Henry, auteur, compositeur et interprète belge mondialement connu. La fin de cette soirée s'est terminée par un feu d'artifice exceptionnel qui a ébloui le stade Roi Baudouin tout entier.

Notre retour s'est déroulé dans la bonne humeur sous la conduite de Fred, notre chauffeur.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce must sportif.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**





## LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES 2014-2015

L'Administration Communale d'Ittre a le plaisir de vous proposer son nouveau programme d'activités extrascolaires, établi pour l'année scolaire 2014-2015 qui débutera **le lundi 20 octobre** et se terminera le vendredi 19 juin.

Ces activités, sportives et culturelles, s'adressent aux enfants de 3 à 12 ans, domiciliés ou scolarisés dans l'entité.

Les inscriptions débutent le jeudi 2 octobre et se feront à l'aide du bulletin d'inscription téléchargeable sur le site [www.ittre.be](http://www.ittre.be) (ou tout autre document comprenant la **totalité des renseignements requis**) que nous vous demandons de retourner à l'attention de Sylviane Bontet ou Laurence Dehoux, soit par courrier : Administration Communale d'Ittre - Rue Planchette, 2 - 1460 Ittre, par fax : 067/64.70.44 ou par mail : [s.bontet@ittre.be](mailto:s.bontet@ittre.be)

**Tous les renseignements et grilles d'activités se trouvent sur le site [www.ittre.be](http://www.ittre.be) ou dans le gazette des parents pour les écoles libres.**

Le nombre de places disponibles par activité étant limité pour la plupart, nous vous invitons à réagir le plus rapidement possible, la date (**et heure**) de réception des bulletins faisant office d'inscription et définissant donc la priorité... Pensez à l'inscription via mail programmez votre réveil pour minuit ! Nous vous invitons également à clairement énoncer votre second et troisième choix d'activité au cas où l'activité première s'avérerait complète au moment de la réception de votre document.

Nous vous rappelons que nous devons nous assurer d'un quota minimum de participants avant de pouvoir démarrer un atelier. Dans le cas où vous auriez inscrit votre enfant à un atelier qui ne pourrait s'ouvrir faute d'un nombre suffisant de participants, votre « second choix » sera pris en compte.

Afin de donner la possibilité à tous les enfants de participer aux activités organisées, nous vous demandons de

bien vouloir **limiter le nombre de réservations à 2 activités par semaine et par enfant.**

Si vous souhaitez néanmoins inscrire votre enfant à un nombre supérieur de modules d'activités, merci de compléter le **formulaire complémentaire** qui sera pris en considération en tenant compte des places disponibles après clôture des inscriptions.

La date de clôture des inscriptions pour les différents ateliers est fixée au **jeudi 9 octobre.**

L'Administration Communale veillant toujours tout particulièrement à ce que le coût ne soit pas un obstacle à la participation des enfants.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions se font pour l'année scolaire dans sa totalité avec possibilité de désistement à **chaque fin de trimestre.** Ceci sous-entend que **l'enfant reste inscrit à un atelier sauf stipulation contraire** (au moyen du formulaire de désinscription disponible au sein des différents sites d'accueil) et **qu'il sera redevable de tous les cours du ou des trimestres pour lesquels il est inscrit** (excepté en cas de maladie, **certificat médical à l'appui**, envoyé à l'Administration communale, **au plus tard dans le mois qui suit l'absence**). Une facture détaillée, reprenant le montant dû pour ces activités, vous sera envoyée chaque fin de trimestre.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec le service extrascolaire, au **067/ 79.43.38** ou **0472/48.10.07** entre 9h et 12h.

**Nous espérons que ce programme fera le bonheur de vos enfants ...**

> **Richard Flandroy,**  
**Échevin de l'Enseignement**



## TROIS FEMMES D'EXCEPTION EXPOSENT AU MUSÉE MARTHE DONAS

Une nouvelle exposition a ouvert ses portes ce samedi 4 octobre.

Elle réunit des œuvres de trois figures marquantes de la peinture belge au féminin : Marthe Donas, Berthe Dubail et Odette Collon.

Le vernissage a eu lieu ce vendredi 3 octobre en présence de nombreux invités venus de Ittre et d'ailleurs.

Amis du Musée, collectionneurs et amateurs d'art ont pu admirer cette exposition de très belle qualité.

Elle est ouverte, jusqu'au 9 novembre, tous les samedis et dimanches de 14 à 18h ou la semaine sur rendez-vous auprès de Monique Lenoir, la coordinatrice (0471 21 63 88).

N'hésitez pas lors d'une promenade automnale à venir découvrir ces trois artistes et leurs œuvres qui vous interpellent depuis les murs de la chapelle du Musée ou des salons de l'Espace Bauthier.

> **Hélène de Schoutheete,**  
**Echevine de la Culture**

Musée  
Marthe  Donas



## EXPRESSION POLITIQUE P.A.

### INONDATIONS : APRÈS LE CHOC DES PHOTOS, LE PARTAGE DES ÉMOTIONS !

Dans tous les témoignages que nous avons pu entendre ces dernières semaines, oui, il en est de positifs ! Car la solidarité n'a pas fait qu'aider ceux qui en avaient besoin, elle a aussi fait grandir celles et ceux qui l'ont servie. Nous pensons en particulier à ces jeunes, bénévoles ou étudiants jobistes à la Commune, qui ont été confrontés à ce chaos et ont su trouver l'énergie pour s'atteler à tant de tâches ingrates et boueuses. Beaucoup d'entre eux ont dû rapidement s'endurcir devant l'ampleur du désastre et le désarroi de ceux qui en étaient victimes. Beaucoup d'entre eux ont perdu leur insouciance juvénile dans ces jets de karcher décapants. Beaucoup d'entre eux ont réalisé combien Mère Nature pouvait ne pas être tendre mais qu'elle avait aussi peut-être ses raisons... Dures réalités que cette belle jeunesse a dû encaisser, partageant ainsi le sort des familles qui en souffraient.

Mais de belles émotions aussi sont nées sur ces trottoirs qui s'entassaient fur et à mesure que caves et maisons se vidaient et se nettoyaient. Loin d'être mal venus dans

ce contexte de tristesse, de découragement et de colère parfois, des sourires, des accolades, des taquineries ont détendu quelque peu l'atmosphère. Petit à petit, entre bénévoles et sinistrés, le dialogue s'est instauré, les présentations se sont faites. L'expérience vécue ensemble a fait naître des mots, des réflexions, des résolutions même !

Des notions d'écologie, d'aménagement du territoire, de gestion communale se sont brassées au rythme des seaux de boue qui s'évacuaient. En un mot, nous avons assisté ainsi à l'éveil d'une conscience politique de ces jeunes interpellés par le malheur de leurs concitoyens. Soucieux d'être dorénavant vigilants, ils ont montré à ceux qu'ils aidaient combien leurs mésaventures leur serviraient d'autant de leçons pour l'avenir !

La solidarité a fait naître des esprits critiques que P.A. souhaite, en toute simplicité, féliciter et encourager à s'interroger encore, notamment sur ce qui garantit à nos villages leur qualité de vie.

> **Pour PA,**  
**Patrick MONJOIE**



## EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

### PRENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LA COMMUNE. MODE D'EMPLOI.

#### LES BUS

Tout d'abord prendre conscience qu'en définitive pas mal de bus traversent la commune, nettement plus qu'on ne pourrait l'imaginer.

Sachez également que dans les transports en commun vous avez l'occasion de lire, d'écrire, bref d'utiliser votre temps autrement que de tenir votre volant et de vous trouver dans les embouteillages !

**La ligne 474 Tubize-Virginal-Ittre-Tubize** est complexe. Un circuit tourne dans le sens T-V-I-T ( 5 bus par jour), l'autre dans le sens ( T-I-V-T ) ( 4 bus par jour). De plus un circuit fait Fauquez-Virginal-Tubize : 7 bus dans chaque sens. De Virginal, on dispose de ce fait de 16 bus ( 6h21-6h28-7h05-7h35-7h45-9h42-11h07-12h15-13h15-15h42-16h29-17h12-17h35-18h17-18h35-20h21) par jour pour se rendre à Tubize ou en revenir.

**La ligne 65-66** fait Braine-le Comte-Braine l'Alleud (n°65) ou Nivelles ( n°66) avec changement à Bois Seigneur)

Il y a 10 trajets Braine-le Comte-Virg-Ittre (6h19-7h33-8h31-10h06-12h06-14h06-16h06-17h06-18h06-19h06) Braine l'Alleud et 10 trajets Braine-le-Comte-Virg-Ittre-Nivelles. Et a peu prêt autant dans l'autre sens.

Tous les jours il y a au minimum 18 bus entre Virginal et Ittre et vice versa.

**Tarif :** acheter une carte TEC à 13€20. 1 trajet Ittre-Virginal : 1€10, 1 trajet Nivelles ou Braine-

le-Comte 2€20 ou un abonnement pour les déplacements quotidiens fixes.

Infos horaires : [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

#### Réclamations :

Allez sur le site du TEC : [infotec.be](http://infotec.be), allez dans la rubrique contact, puis « contactez-nous » et ensuite aller dans « service à la clientèle ». Ces réclamations sont analysées et reçoivent une réponse et influencent partiellement le fonctionnement concret.

#### ET LES TRAINS ?

**A Tubize vers Bruxelles** il y a 3 trains par heure, 7 trains entre 6H50 et 8H04. tarif : Key-card : carte à 20€, 2€ par trajet !

**A Hennuyères** il y a 2 trains par heure vers Bruxelles et vers Mons et... il y a un grand parking.

**A Braine l'Alleud vers Bruxelles :** 3 trains par heure et 7 trains entre 6H53 et 8H05. Egalement Key-card entre Braine l'Alleud et Bruxelles carte à 20€, 2€ par trajet !.

Tout ne fonctionne certainement pas idéalement au niveau de nos transports en commun, l'offre est certes insuffisante, mais elle existe et est souvent sous-estimée et sous-utilisée

> **Pour la Locale ECOLO Ittre**  
**Luc Schoukens**  
**(Usager régulier !)**

## VISITE DES AÎNÉS AU MUSÉE DU LOUVRE – LENS



C'est le mercredi 17 septembre que quelque nonante aînés sont allés au musée du Louvre – Lens dans le Nord-Pas de Calais.

Situé sur un ancien carreau de mine, au cœur d'un parc paysager, ce bâtiment contemporain de verre fut inauguré en décembre 2012.

La Galerie du temps est un espace unique, sans cloison, de 3000 m2 qui expose des chefs-d'œuvre du musée du Louvre selon une présentation chronologique (de la naissance de l'écriture vers 3500 avant J.-C. jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle).

On peut ainsi comparer les œuvres provenant de cultures différentes à diverses périodes : Antiquité, le Moyen Âge et les Temps modernes.

Nous avons pu bénéficier des commentaires avisés de guides très compétents.

Après un repas convivial à Lens, nous nous sommes rendus au Centre historique minier de Lewarde, à quarante kilomètres de Lens en direction de la Belgique.

De fait, les sites miniers du Pas de Calais sont situés dans le prolongement de ceux du Bor-

nage. Il s'agit d'une ancienne mine, dont les bâtiments sont bien conservés car ils sont restés en activité jusqu'en 1974.

Nous avons pu partager un moment privilégié avec un ancien mineur qui a exposé ses débuts et ses conditions de travail.

Nous avons vu les vêtements suspendus dans la salle de bains, l'alignement des lampes de mineur, les imposantes bobines de la machine d'extraction.

Nous avons découvert aussi l'univers des chantiers dans les galeries, restituant les gestes et postures des mineurs au travail et le matériel utilisé. Le guide nous a aussi expliqué les dispositifs utilisés pour arrêter le souffle incandescent dans la galerie lors d'un coup de grisou.

En résumé, une belle journée qui nous a permis de (re)découvrir un patrimoine universel (musée) et aussi l'histoire d'une région qui, elle aussi, a livré « la bataille du charbon »

> **Richard Flandroy,**  
**Échevin des Aînés**

## NOCES D'OR

### NOS JUBILAIRES FÊTÉS LE 21 SEPTEMBRE

Toutes nos félicitations à nos jubilaires qui représentent pour nous tous des merveilleux exemples d'amour et de bonheur partagé.

Nous leur souhaitons de tout cœur de pouvoir vivre encore de belles années de joie et de bonheur, entourés de leurs familles et de leurs amis.

> **Christian Fayt,**  
**Officier de l'Etat Civil**



José Billen - Louise Renard  
Noces de diamant



Daniel San Roman - Carmen Ruiz



Jean-Marie Dubois - Doris Tischler



Louis Verougstraete - Cécile Dierckx



Michel Verhas - Vera Van der Voort

## NAISSANCES

**BAUVIGNET ZACHARY** : né le 14/7/2014 à Braine-l'Alleud

**DEROOST LOUIS** : né le 22/7/2014 à Ottignies Louvain-la-Neuve

**HADADA NESRINE** : née le 30/7/2014 à Nivelles

**DAVER MATTHÉO** : né le 1/8/2014 à Soignies

**ROTH LOUISE** : née le 2/8/2014 à Anderlecht

**JOLLY FERDINAND** : né le 26/8/2014 à Ottignies Louvain-la-Neuve

**LELIÈVRE LÉON** : né le 19/9/2014 à Ittre

## DÉCÈS

**CNOCKAERT MADELEINE** : décédée le 29/7/2014 à Ittre

**DEJONG CHRISTINE** : décédée le 2/8/2014 à Anderlecht

**BERTOUX LUTGARDE** : décédée le 4/8/2014 à Braine-l'Alleud

**DELWART RAOUL** : décédé le 6/8/2014 à Ittre

**GRAFTIAUX EDOUARD** : décédé le 6/8/2014 à Bruxelles

**HIERNAUX MARIE-THÉRÈSE** : décédée le 11/8/2014 à Braine-l'Alleud

**LEFEVRE MARTHA** : décédée le 14/8/2014 à Tubize

**VANESCOTE ALBERT** : décédé le 15/8/2014 à Ittre

**VANKERKHOVEN VIRGINIE** : décédée le 25/8/2014 à Tubize

**VINCENZI MARCO** : décédé le 26/8/2014 à Nivelles

**BORNIET ESTELLE** : décédée le 29/8/2014 à Soignies

**VANDERCOILDEN LÉON** : décédé le 6/9/2014 à Ittre

**PLASMAN JOSEPH** : décédé le 8/9/2014 à Nivelles

**ODEKERKEN JEANNINE** : décédée le 12/9/2014 à Nivelles

**GILBERT MARTHE** : décédée le 14/9/2014 à Ittre

**BETTE ARMANDE** : décédée le 20/9/2014 à Tubize

**DEDOBBELEER MARTHE** : décédée le 20/9/2014 à Ittre

**TIMMERMANS GILBERT** : décédé le 26/9/2014 à La Louvière

**FORET JACQUELINE** : décédée le 29/9/2014 à Ittre

## MARIAGES

**VANDEVELD JULIEN ET SERCK MARINE** : le 16/8/2014

**HALLUENT PHILIPPE ET CASTELLANA MAGALI** : le 23/8/2014

**JONCKHEERE OLIVIER ET VAN DEN BEMDEN CAROLINE** : le 23/8/2014

**HALLIER SAMUEL ET SONVEAUX CATHERINE** : le 30/8/2014

**BOUQUEAU DOMINIQUE ET DESPEGHEL CHANTAL** : le 12/9/2014

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

**Prochain Conseil communal :**

**LE 4 NOVEMBRE 2014**  
**GRAND PLACE – ITTRE**

## Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE,**  
**Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :  
**Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**